

NON A LA FERME-USINE

DES 1200 TAURILLONS

APPEL A MOBILISATION

pour l'AUDIENCE du TRIBUNAL ADMINISTRATIF concernant le recours sur les permis de construire

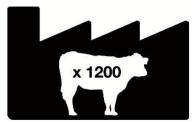
15 Rue de Blossac, 86000 Poitiers 19 mai 2022 à 9h

Nous venons d'apprendre que notre recours pourrait être déclarer irrecevable, le tribunal serait susceptible de refuser de se prononcer !

Après 2 ans d'instruction et de remise d'arguments, nous avons le droit de contester un Permis de Construire qui porte atteinte à l'environnement et refusons :

- la pollution de la nappe phréatique
- le non-respect de la parole des élus et des citoyens
 - la mise en péril des petites exploitations locales
 - le massacre d'une zone humide
 - l'industrialisation à outrance de l'agriculture
- le mépris du bien-être animal et le risque sanitaire qui en découle





www.collectifcoussay.fr

asso-aspect.over-blog.com